

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée professionnel Agricole de Somme-Suippe - BTS - Agricole - Génie des équipements agricoles - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

Lycée professionnel Agricole de Somme-Suippe - BTS - Agricole - Génie des équipements agricoles - en apprentissage (38359)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée professionnel Agricole de Somme-Suippe - BTS - Agricole - Génie des équipements agricoles - en apprentissage (38359)	Jury par défaut	Tous les candidats	12	70	12

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Compétences scientifiques et technologiques	Sur la base des bulletins de 1ère et de terminale, sont prises en compte les notes de mathématiques, physique et technologie.	Très important
	Capacité à rédiger	Sur la bases des bulletins de 1ère et de terminale, sont prises en compte les notes des matières littéraires et socioculturelles.	Important
	Appétence pour l'anglais	Sur la base des bulletins de 1ère et de terminale, sont prise en compte les notes d'anglais.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Construction des démarches	Les appréciations portées sur les bulletins de 1ère et de terminale sont un élément de preuve de la méthodologie dans les domaines scientifiques.	Important
Savoir-être	Implication et autonomie	Les appréciations portées sur les bulletins, la fiche avenir et l'appréciation du chef d'établissement sont les indicateurs utilisés pour juger de l'autonomie et de l'implication dans la formation, particulièrement indispensable pour la voie de l'apprentissage.	Essentiel

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Lettre de motivation	Connaissance du milieu professionnel et motivation. La lettre de motivation permettra d'évaluer la cohérence entre le projet professionnel et la formation. Cette lettre de motivation doit être ciblée et argumentée. Les périodes en entreprises réalisées ET les capacités acquises.	Essentiel
	Entretien avec la direction	Entretien de 2h permettant d'évaluer l'engagement et la motivation du projet	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Autonomie et capacité à l'investissement lors des périodes en entreprise	Choix de l'entreprise partenaire et engagement dans le travail personnel	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Aucun

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Les modalités se font en deux temps :

traitement algorithmique des bulletins en privilégiant :

les compétences scientifiques et technologiques

l'argumentation et la rédaction

la pratique de l'anglais

l'études de :

l'avis du PP et du chef d'établissement

la fiche avenir

la lettre de motivation précisant le pourquoi du choix de l'apprentissage

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Un entretien sur site avec le Directeur permet de connaitre les spécificités du lycée.

La lettre de motivation est un critère fort.

Les enseignements sur le lycée se font en classes mixées c'est à dire que les étudiants apprentis sont regroupés avec les étudiants initiaux. Cela implique donc une autonomie forte de la part des apprentis.

Signature :

THIERRY GRESIN,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée
professionnel Agricole de Somme-Suippe